

Évran, mardi 2 avril 2024

Reprise de la navigation sur les canaux à partir du vendredi 5 avril À quelques jours de son ouverture, la Région lance la saison 2024

Ce n'est plus qu'une affaire de jours, voire d'heures : ce vendredi 5 avril, la Région Bretagne rouvre son réseau de canaux* à la navigation. Péniches, bateaux électriques et autres embarcations pourront ainsi réinvestir les voies d'eau jusqu'à la fin octobre. Ce mardi, à la veille de cette réouverture, Anne Gallo, Vice-présidente au tourisme, nautisme, patrimoine et aux voies navigables, a lancé officiellement à Évran, sur le canal d'Ille-et-Rance, cette nouvelle saison marquée par le déploiement de bornes d'eau et d'électricité sur l'ensemble du réseau géré par la collectivité. Une première en France ! La navigation sur les canaux s'achèvera le 27 octobre prochain.

Propriétaire des canaux bretons mais aussi de leurs dépendances boisées, de leurs berges et des chemins de halage, la Région a pour mission de les entretenir et de les valoriser. Ses équipes s'y emploient toute l'année et profitent de l'automne et de l'hiver, quand les conditions le permettent, pour **sécuriser la navigation à venir et garantir le confort des navigants comme des promeneurs**. Elles ont ainsi notamment procédé à la **remise en état des ouvrages** (portes d'écluses, vannages, quais...), au **dragage des cours d'eau**, à l'**entretien de la végétation** et à la **plantation de 3 600 arbres**.

Cette année encore, **60 agents éclusiers et 140 saisonniers** sont mobilisés par la Région pour accueillir les visiteurs sur et aux bords des voies navigables, tout au long de la saison.

Un réseau couvert à 100% en bornes eaux et électricité

Principale nouveauté de cette saison 2024 : le **déploiement complet de bornes de distribution d'eau & d'électricité** sur l'ensemble du réseau breton.

Cette **couverture intégrale** constitue une **première en France**.

Cette **opération d'envergure, généralisée à l'ensemble du territoire illustre parfaitement l'engagement de la Région en faveur des transitions sur les canaux**.

* Canal de Nantes à Brest, d'Ille-et-Rance, Vilaine, Aff et Blavet

Action de décarbonation emblématique de « Canaux 2030 »

Ainsi, en application de la **stratégie « Canaux 2030 »**, la **collectivité souhaite accompagner la décarbonation de la flotte fluviale**, en premier lieu, celle des **bateaux de location**, et **encourager ainsi les navigants**, notamment ceux **des bateaux habités**, à la **sobriété dans les usages de l'eau et de l'énergie**.

Adoptée par les élus régionaux en décembre dernier, la stratégie « **Canaux 2030** » répond au **triple objectif d'adaptation au changement climatique, d'accompagnement des nouveaux usages**, notamment sur l'eau, et de **développement de l'écotourisme**.

Les canaux répondent à des **tendances touristiques et excursionnistes renouvelées**. Ainsi, **on observe désormais un tourisme plus vert et plus local**, empreint de recherche d'authenticité, de patrimoine culturel et historique, se caractérisant surtout par une (re)découverte de la nature, la recherche d'un cadre paysager préservé, d'une biodiversité riche.



SERVICE PRESSE

02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Aymeri Bor (07 50 12 41 30) | Sébastien Jédor (06 22 49 94 69)

www.bretagne.bzh/espace-presse | [@bretagne_presse](https://twitter.com/bretagne_presse)

90 bornes d'eau & d'électricité installées au bord des canaux d'ici 2025

La Région entreprend le déploiement d'un vaste service d'accès à l'eau et l'électricité pour ses usagers navigants, sur tout son réseau de canaux.

Ainsi, vont être installées **90 bornes de distribution d'eau et d'électricité couplées à 18 totems de délivrance et recharge de badges, en libre-service 24/24.**

Les 18 totems sont situés dans les ports et sites fluviaux les plus fréquentés. Ils permettent, **grâce à une carte bancaire, de retirer un badge réutilisable à l'infini.** Ce **badge** permet ensuite l'**accès à l'eau potable, l'électricité mais aussi à des services de sanitaires et de buanderie.** Il suffit de renseigner son identité, ses coordonnées et, en moins de 5 minutes, la carte est délivrée et créditée selon les besoins, en kWh, litres d'eau potable, nombre d'accès aux douches ou en buanderie.

Les **90 bornes de distribution d'eau et d'électricité** sont **réparties sur l'ensemble du réseau** de voies navigables bretonnes, **à toutes les haltes ou ports fluviaux.** Un navigant en itinérance pourra ainsi toujours disposer d'un accès à l'eau et électricité. Idem pour un usager, permanent ou non, d'un port fluvial. Les sanitaires ou buanderie sont accessibles sur quelques ports.

Ces bornes sont ouvertes à tous les usagers, dès lors qu'ils disposent d'une carte délivrée par un totem. Elles sont destinées en priorité aux usagers nautiques.



L'objectif de ce déploiement est triple là aussi. Il s'agit tout à la fois de :

- ⇒ **faciliter la décarbonation de la flotte fluviale en encourageant le développement de la motorisation électrique,** à l'image des bornes de recharge pour les véhicules en ville. La navigation de nuit étant interdite sur les canaux, la Région a opté pour des bornes à recharge lente ;
- ⇒ **encourager à la sobriété des comportements, notamment pour les consommations d'eau potable et d'électricité ;**
- ⇒ **délivrer un confort de service à l'utilisateur nautique à qui l'on garantit un accès à l'eau potable et l'électricité tout au long de son itinérance sur le réseau breton.**

La Région investit 800 000 € dans ce déploiement de bornes de distribution d'eau et d'électricité.

L'utilisateur paie le coût du service au réel (fourniture des fluides et amortissement de l'investissement).

Les **tarifs** sont **identiques à ceux pratiqués dans les aires de camping-cars.** Ils s'élèvent à **0,87 € TTC du kWh et 9,96 € / m³.**

La quasi-totalité des totems et plus de 50 % des bornes seront implantés dès cette année. Le reste sera installé en 2025.

Les canaux bretons en chiffres

- Plus de 580 km de voies navigables
- Plus de 300 écluses ; 156 maisons éclusières
 - 680 km de chemins de halage
- Plus de 4 millions d'utilisateurs du halage par an
 - 90 000 passages aux écluses par an
 - 60 agents éclusiers et 140 saisonniers
- **14 M€/an** consacrés à leur gestion par la Région

Informations et actualités de la navigation sur les canaux à retrouver sur le site [Canaux de Bretagne](#)